



Les Abymes, le jeudi 8 décembre 2016



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Le Recteur de l'Académie
Chancelier des Universités
Directeur Académique des Services de l'Éducation
Nationale

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
Lycées publics et privés sous contrat,

**Délégation Académique
à l'éducation Artistique
et à l'action Culturelle**

Réf CR/NM
n° 07116

**Objet : organisation des Olympiades Académiques des Géosciences 2017
pour les classes de première scientifique de l'Académie de Guadeloupe.**

Dossier suivi par
Claude RIVIER

Téléphone
0590 47 81 07

Fax
0590 47 81 01

Courriel
ce.culture@
ac-guadeloupe.fr

Site
http://pedagogie.ac-guadeloupe.fr/arts_et_culture

Adresse postale
Rectorat de l'académie de la Guadeloupe
Parc d'activités la Providence
ZAC de Dothémare
B.P. 480
97183 LES ABYMES Cedex

Dans le cadre de l'Année Internationale de la planète Terre ont été créées les Olympiades académiques des Géosciences (note de service n° 2013-053 du 9-4-2013).

La onzième édition du concours est organisée cette année.

Basés sur le programme de première S, les sujets visent à valoriser la culture scientifique acquise par les élèves et à leur ouvrir de nouvelles perspectives sur les métiers des sciences de la Terre qui sont aujourd'hui, en pleine expansion.

Je vous demande de bien vouloir relayer cette information auprès des enseignants et de leurs élèves.

Je sais pouvoir compter sur votre aide pour que cette onzième édition soit une réussite.

1 - Nature du concours :

Le concours est ouvert à tous les élèves de première S des lycées de l'Académie. L'épreuve d'une durée de quatre heures fait appel à l'esprit d'analyse et au sens critique des élèves. Elle comporte trois ou quatre énoncés s'appuyant sur des documents scientifiques d'actualité.

2- Inscriptions des candidats :

La liste des candidats recensés par les professeurs de SVT est établie sous la responsabilité du chef d'établissement, dans chaque lycée public ou privé sous contrat de l'académie.

Chaque candidat est alors identifié par le numéro de l'établissement suivi d'un nombre à trois chiffres croissant. (001, 002, 003...).

Cette liste sera close au plus tard le mercredi 01 février 2017.

Elle est conservée par le chef d'établissement, qui transmet au moyen de la **fiche d'inscription jointe**, l'effectif des élèves inscrits et le nom du professeur référent. Ce talon doit parvenir **au plus tard le mercredi 01 février 2017 à la DAAC** par courriel à l'adresse suivante : ce.culture@ac-guadeloupe.fr
(Son envoi est indispensable à l'organisation matérielle du concours)

3 - Déroulement de l'épreuve :

Les sujets sont acheminés vers les établissements par les services du rectorat. Chaque établissement est doté selon le nombre de ses candidats déclarés.

**L'épreuve aura lieu le jeudi 30 mars 2017 de 8h00 à 12h00
(Date définie au niveau national).**

Il n'y a pas de convocation académique. L'épreuve se déroule dans chacun des établissements ayant déclaré des candidats, sous la surveillance du personnel de



l'établissement qui veille à proposer aux candidats un cadre serein et spacieux permettant un travail rigoureusement personnel.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Délégation Académique
à l'éducation Artistique
et à l'action Culturelle

4- Transmission des copies et palmarès :

Les copies des candidats, anonymées par l'établissement, sont acheminées par le service courrier de l'établissement le **vendredi 31 mars 2017** à la DAAC (Rectorat site de Dothemare), à l'attention de Monsieur Claude RIVIER, Délégué Académique à l'éducation Artistique et à l'Action Culturelle.

Les copies seront corrigées par l'équipe académique de professeurs de SVT impliqués dans l'organisation du concours des Olympiades de géosciences, sous la coordination de Monsieur Didier NATELHOFF.

Le palmarès 2017 sera transmis au plus tard le **vendredi 7 avril 2017** par le jury des Olympiades des Géosciences à Madame Guillaume, IA-IPR SVT, et à la DAAC aux adresses suivantes :

ce.ipr@ac-guadeloupe.fr et ce.culture@ac-guadeloupe.fr.

Réf CR/NM
n° 07116

Dossier suivi par
Claude RIVIER

Téléphone
0590 47 81 07

Fax
0590 47 81 01

Courriel
ce.culture@ac-guadeloupe.fr

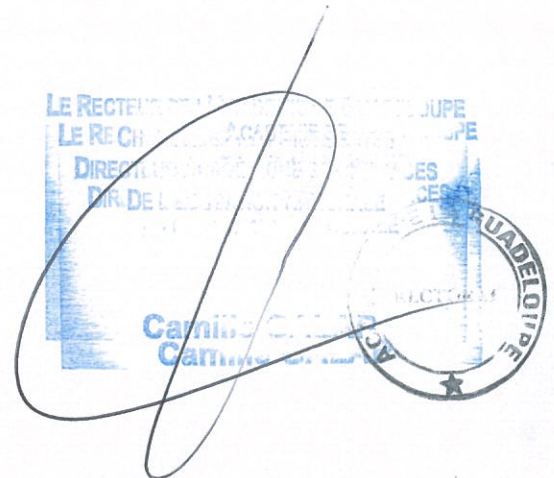
Site
http://pedagogie.ac-guadeloupe.fr/arts_et_culture

Adresse postale
Rectorat de l'académie de la Guadeloupe
Parc d'activités la Providence
ZAC de Dothemare
B.P. 480
97183 LES ABYMES Cedex

Un jury réuni au niveau académique, présidé par l'inspectrice pédagogique ou par délégation, par Monsieur Didier NATELHOFF, désignera la liste des 10 lauréats.

Une cérémonie de remise de prix présidée par Monsieur le Recteur sera organisée en juin avec les partenaires de l'opération. Elle permettra de récompenser les élèves et de valoriser les équipes d'établissements qui les ont accompagnés.

Ce concours a pour objectif de susciter des vocations et d'encourager les candidats à poursuivre leurs études dans une voie scientifique.



PJ : fiche d'inscription